

Mantes la Jolie ville Royale

Mes notes sont tirées des textes de Mrs Armand CASSAN / Eugène GRAVE / Victor BOURSELET / Henri CLERISSE / Paul MOSCET

Chapitre 1: Mantes ville libre depuis 900 ans

Mantes fut annexée au Vexin par le traité de Saint Clair sur Epte, le Mantois figure pour la première fois sur la carte des environs de Paris en 1690. Mantès est située sur la rive gauche de la Seine au nord-ouest de Paris.

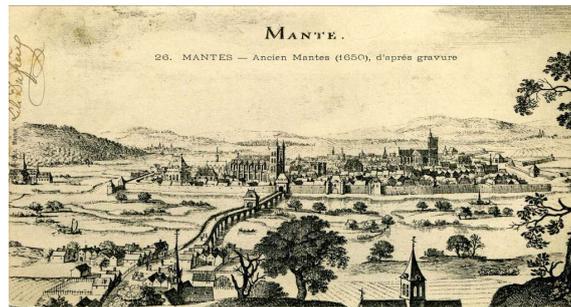
Les armoiries, jusqu'à la moitié du X^{ième} siècle, portent une branche de chêne Sinople chargée de 3 glands d'or sur fond d'azur. Par la suite elles furent formées d'un demi-chêne arraché chargé de 3 glands d'or et d'une demi-fleur de lys d'or.



La devise de Mantes " Mantes unit aux chênes des Dieux, le lys du Roi sur la bannière. Ils la protégeront tous les deux car tous les deux elle les révère. "

Le nom de Mantès est assez obscur, je n'ai pas (*et je ne pense pas être le seul*) les bons éléments qui me donnent l'origine exacte du nom de Mante(s), peut-être pour d'autres chapitres. Mantès s'est longtemps appelée Mantès sur Seine, en 1930 la commune de Gassicourt fut annexée à la ville de Mantès sur Seine, la ville prit le nom de Mantès Gassicourt jusqu'en 1953 où elle prit le nom de Mantès la jolie. Ce nom de Mantès la jolie fait également partie des nombreuses légendes, il aurait pu être donné après la reconstruction de la ville qui avait été totalement détruite par Guillaume le Conquérant (1087), mais cela aurait également pu être écrit dans une lettre du Roi Henri IV qui venait à Mantès voir sa maîtresse Gabrielle d'Estrées "Je viens à Mantès ma jolie". Ce n'est probablement pas la bonne version mais c'est tellement sympathique.

Mantès comprenait 3 localités distinctes, Mante le Château (centre-ville), Mante à l'eau (hameau de pêcheurs en bord de Seine), Mante la ville (domaine rural). Mantès est citée 3 fois dans le recensement de dénombrement des biens de l'abbaye de Saint Germain des près au début du IX^{ième} siècle.



Plusieurs rois ont résidés à Mantes. Louis VI, Philippe Auguste y mourut le 14/07/1223, Henri IV y installa son QG en vue de la conquête de Paris

Le château de Mantes (aujourd'hui disparu) fut donné à Louis VI par Philippe 1er. Louis VI en fit don à Philippe de Mantes (dit le Bâtard). Ce château fut pris d'assaut par Louis le Gros en 1110, Mantes fut alors réunie en domaine Royal, c'est à cette époque que Louis VI octroya la chartre communale. 1110 / 2010 c'est pourquoi cette année **Mantes la Jolie ville Royale, fête Mantes ville libre depuis 900 ans.**

